



**IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER**

Dossier du BHI S3/8151/S52 & S3/8151/HSSC-S65

**LETTRE CIRCULAIRE 12/2012**  
**02 février 2012**

**PUBLICATIONS DE L'OHI:**

**S-52 Appendice 1 "Directives relatives  
à la mise à jour de la carte électronique de navigation" - Edition 4.0.0**  
**S-65 "Guide de production, de tenue à jour et de distribution  
des cartes électroniques de navigation" - Edition 2.0.0**

**DEMANDE AUX ETATS MEMBRES EN VUE DE L'APPROBATION DE NOUVELLES EDITIONS**

- Références:
- a) LC 106/2008 en date du 15 décembre- 20<sup>ème</sup> Réunion du CHRIS, Niteroi, Rio de Janeiro, Brésil, 3-7 novembre 2008
  - b) LC 92/2008 en date du 14 novembre - Groupe de travail du CHRIS sur la mise à jour des ENC
  - c) LC 15/1997 en date du 3 mars 1997 - Directives relatives à la tenue à jour des cartes électroniques de navigation, Publication S-52, Appendice 1, 3<sup>ème</sup> Ed., décembre 1996
  - c) LC 45/2008 en date du 5 mai -Edition 1.1 de la publication de l'OHI S-65 - Directives relatives à la tenue à jour des cartes électroniques de navigation

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Comme indiqué aux références a) et b), l'ancien Comité CHRIS de l'OHI (maintenant HSSC: Comité des services et des normes hydrographiques) a décidé, à sa 20<sup>ème</sup> réunion, de créer un "Groupe de travail sur la mise à jour des ENC" (EUWG) pour traiter les questions relatives à la mise à jour des ENC. Les tâches confiées à l'EUWG incluaient "d'examiner et réviser les mécanismes de mise à jour tels que contenus dans l'Appendice 1 de la S-52".

2 L'EUWG, présidée par la France (M. Yves Le Franc), a examiné l'actuelle 3<sup>ème</sup> édition de l'Appendice 1 de la S-52, qui avait été présentée sous couvert de la référence c). L'EUWG a identifié que les directives énoncées dans la publication pouvait être divisées en :

- 1) Directives relatives à la production et à la diffusion des mises à jour des ENC, et
- 2) Directives sur le traitement des mises à jour des ENC dans un ECDIS.

3 Tenant compte du fait que la S-65 *Guide pour la production des cartes électroniques de navigation* a, entre-temps, été publiée (voir référence d), l'EUWG a proposé que les "Directives relatives à la production et à la diffusion des mises à jour des ENC" soit incluses dans la S-65 tandis que les "Directives sur le traitement des mises à jour des ENC dans un ECDIS" serviraient de base à une nouvelle édition de l'Appendice 1 de la S-52.

4 En conséquence, l'EUWG a préparé de nouvelles éditions de la S-65 et de l'Appendice 1 de la S-52, qui ont été soumises au HSSC à sa 3<sup>ème</sup> réunion fin novembre. Le Comité a approuvé les deux projets de nouvelles éditions et a invité le BHI à solliciter l'approbation des Etats membres.

5 Conformément à la Résolution de l'OHI 2/2007, telle qu'amendée, les Etats membres sont invités à examiner et réviser :

- Le projet d'édition 4.0.0 de l'Appendice 1 de la S-52 *Directives relatives à la mise à jour de la carte électronique de navigation*, qui est disponible pour examen sur le site web de l'OHI à: [www.iho.int/mtg\\_docs/com\\_wg/HSSC/HSSC3/Draft\\_S-52\\_App1\\_Ed4.0.0.pdf](http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/HSSC/HSSC3/Draft_S-52_App1_Ed4.0.0.pdf), et
- Le projet d'édition 2.0.0 of S-65 *Directives relatives à la production, la tenue à jour et la diffusion des cartes électroniques de navigation*, qui est disponible pour examen sur le site web de l'OHI à: [www.iho.int/mtg\\_docs/com\\_wg/HSSC/HSSC3/Draft\\_S-65\\_Ed2.0.0.pdf](http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/HSSC/HSSC3/Draft_S-65_Ed2.0.0.pdf),

et à faire part de leur décision en retournant le bulletin de vote, fourni en Annexe A, **avant le 15 mars 2012.**

6 Le Comité a, en outre, décidé que l'EUWG serait dissous une fois que ses travaux auront été approuvés par les Etats membres. Le Comité de direction exprime sa reconnaissance au président de l'EUWG (M. Yves Le Franc) et au vice-président (M. Richard Coombes) pour leur précieuse contribution ainsi qu'aux SH français et britannique pour les avoir rendus disponibles pour ce faire.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Robert WARD  
Directeur

P.J. : Annexe A

**BULLETIN DE VOTE**  
(à renvoyer au BHI avant le 15 mars 2012  
Courriel : info@ihb.mc - Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre:

Contact:

Courriel :

**ADOPTION DE LA NOUVELLE EDITION 4.0.0 DE L'APPENDICE 1 DE LA S-52**

1. Approuvez vous l'adoption de l'édition 4.0.0 de l'Appendice 1 de la S-52 *Directives sur la mise à jour des cartes électroniques de navigation ?*

OUI

NON

**ADOPTION DE L'EDITION 2.0.0 DE LA S-65**

2. Approuvez-vous l'adoption de l'édition 2.0.0 de la S-65 *Directives sur la production, la tenue à jour et la diffusion des cartes électroniques de navigation ?*

OUI

NON

Commentaires (le cas échéant)